

Mon retour à domicile



Consultations de suivi à prévoir :

- rythmologue :
 - 1 mois après l'intervention,
 - tous les 6 mois,
- cardiologue.

Certaines consultations de suivi peuvent se faire par **télésurveillance** : les informations stockées dans votre DAI sont envoyées sur un logiciel et peuvent être consultées par votre cardiologue.



Les médicaments et soins lors de mon retour à domicile :

- antidouleur en cas de besoin
- soins infirmiers (cicatrice et pansements)

Le traitement pour le cœur que vous prenez habituellement peut être inchangé ou modifié par votre rythmologue.

Dans tous les cas, **n'arrêtez jamais votre traitement sans avis médical.**



Puis-je reprendre mes activités ?

Cicatrisation en **environ 10 jours**, pendant cette période :

- évitez les bains,
 - évitez de trop bouger le bras du côté de l'intervention.
- un hématome peut apparaître et disparaître spontanément dans les jours suivants.

Pendant **le premier mois** :

- évitez le port de charges lourdes
- évitez de lever le bras à l'horizontal

Quotidiennement :

- Évitez l'exposition prolongée au soleil de la zone où le DAI a été implanté : risque d'échauffement.
- Ne restez pas à proximité des enceintes lors de concerts ou autre manifestation.
- Il n'y a pas de risque d'interférences avec les appareils électroménagers du quotidien.

*Il est possible que les portiques de sécurité dans les aéroports sonnent à votre passage, pensez à toujours avoir votre **carte d'implant** sur vous (plus rarement pour les portiques antivol).*

Mon retour à domicile

Vais-je ressentir l'impulsion électrique ?

Vous pouvez ressentir une pulsation au niveau de votre cœur et/ou une douleur. C'est normal lorsque le DAI fonctionne :

- asseyez-vous,
- prévenez votre cardiologue pour programmer une consultation.



Les signes qui doivent vous alerter :

- Apparitions de rougeur, douleur, gonflement au niveau du boîtier.
- Lourdeur, fourmillement, contraction rythmique au niveau du bras implanté ou du dispositif.



Consulter rapidement votre rythmologue ou cardiologue

Contactez les URGENCES en cas :

- plusieurs chocs successifs,
- et/ou sensation de malaise après un choc électrique,
- et/ou de perte de connaissance après un choc électrique.



Contact :



Votre chirurgien va bientôt réaliser

LA POSE D'UN DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE IMPLANTABLE (DAI)

Cette brochure permet de vous informer sur votre parcours de soins.

L'intervention

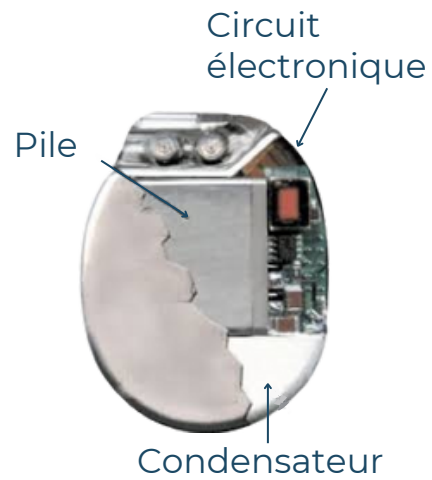
Le cœur bat selon un rythme régulier. Le rythme cardiaque peut devenir irrégulier, on parle d'**arythmie** : le cœur n'assure plus ses fonctions correctement et risque de s'arrêter. Il est nécessaire de le **resynchroniser** afin de rétablir un rythme cardiaque régulier.

↪ C'est pour cela que votre cardiologue vous a prescrit la pose d'un **défibrillateur automatique implantable (DAI)**.

- Petit boîtier en titane :
 - 9 et 15 mm d'épaisseur,
 - 50 et 80 g.
- Relié au cœur par une ou plusieurs **sondes** qui analysent et transmettent les impulsions électriques.

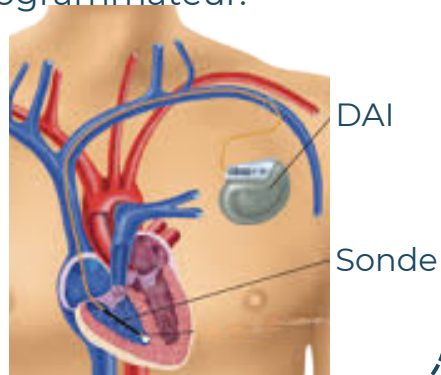
Contient :

- une pile,
- un circuit électronique : analyse le signal électrique cardiaque,
- un condensateur : accumule et décharge d'énergie.



Le DAI :

- Surveille le rythme cardiaque.
- Identifie les rythmes anormaux : les corrige si nécessaire par envoi d'**impulsions électriques indolores** pour resynchroniser le cœur.
- Enregistre les données relatives à votre rythme cardiaque : elles seront relues par votre rythmologue grâce à un programmeur.



- Boîtier implanté sous la peau, en dessous de la clavicule.
- Insertion de la ou les sonde(s) par voie veineuse, sous contrôle radiologique.

Préparer mon intervention

Avant l'intervention :



- consultation avec un cardiologue,
- consultation avec un cardiologue spécialisé dans le rythme cardiaque (rythmologue),
- consultation avec un médecin anesthésiste,
- prise de sang.

Les documents à apporter :



- Carte d'identité.
- Carte vitale.
- Mutuelle.
- *Convocation éventuellement.*
- Ordonnance avec mes traitements habituels.
- Résultats des bilans biologiques demandés.

Le jour J :



- se doucher à son domicile avant l'intervention,
- mettre des vêtements propres,
- ne pas se maquiller, ne pas se parfumer,
- retirer ses bijoux, son vernis, ses piercings,
- retirer les lentilles de contact, appareil dentaire, appareil auditif,
- ne pas fumer.

Puis-je manger ?



- possible de boire de l'eau **jusque 2h** avant l'intervention,
- possible de manger **jusque 6h** avant l'intervention.

Dois-je prendre mes médicaments ?



Ce sujet sera abordé lors de la consultation avec le médecin anesthésiste.



Il est recommandé de **ne pas conduire** dès que l'indication à la pose du DAI est décidée :



prévoir un moyen de transport pour vous rendre à l'hôpital et pour votre retour d'hospitalisation.

Le délai de reprise **varie** selon l'indication de la pose du DAI (de 2 semaines à 3 mois) et de votre situation. La reprise ou non de la conduite sera déterminée en accord avec votre rythmologue.

L'intervention, et ensuite ?

Le déroulement de l'intervention :

- en salle de cardiologie spécifique à ce type d'intervention,
- sous anesthésie locale ou générale,
- administration d'un antibiotique par voie intraveineuse, en prévention du risque infectieux,
- durée 1h environ.



Le cardiologue peut décider de poser un DAI sous cutané, dans ce cas :

- posé au niveau de l'aisselle gauche,
- sonde le long du sternum,
- sous anesthésie générale.

Quand est-ce que je pourrai rentrer chez moi ?



Vous serez hospitalisé en service de cardiologie, pour assurer une surveillance.

Vous pourrez sortir dans les jours suivant l'intervention selon votre récupération.

Combien de temps fonctionne le DAI ?

La durée de fonctionnement de la pile est **de 6 à 10 ans** selon l'utilisation et le modèle. Il sera donc nécessaire de le changer.

L'appareil **se décharge progressivement** et votre cardiologue contrôle sa batterie lors des consultations. Pas de panique, il ne s'arrêtera pas du jour au lendemain.

Remplacement du boîtier :

- Incision au niveau de l'ancienne cicatrice.
- Introduction du nouveau dispositif.
- Contrôle par le rythmologue de l'état des sondes et remplacement si nécessaire.



A votre sortie, il vous sera remis un document précisant le dispositif médical implanté.

Ce document est à **bien conserver**. Cela permet d'informer les professionnels de santé de l'intervention que vous avez suivie et du dispositif implanté.